

Enseignante, enseignant en musique

Éducation, Éducation préscolaire et en enseignement primaire, Enseignement secondaire



Centre de services scolaire de la Capitale

Nature du travail

- Enseigner à des enfants de 5 à 18 ans les notions élémentaires en musique afin de les amener à développer leur attention, leur audition et leur sens artistique.
- Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage concrètes et motivantes pour stimuler l'engagement et la réussite des élèves.
- Planifier, élaborer, organiser et mettre en application des activités pédagogiques selon le rythme de l'apprentissage.

Qualifications requises

Scolarité

- Être titulaire d'un brevet en enseignement de la musique ou d'une qualification légale d'enseigner;

OU

- Être inscrit(e) à temps plein au baccalauréat en enseignement ou à la maîtrise qualifiante en enseignement dans une université québécoise (une preuve d'inscription sera exigée);

OU

- Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline en lien avec la matière à enseigner cela combiné à une expérience pertinente auprès d'une clientèle jeune ou adulte.

Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration attestant que vous avez un diplôme de niveau baccalauréat est requise.

Si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada, joindre votre preuve de citoyenneté canadienne, votre carte de résident permanent ou votre permis de travail.

Informations sur le poste

Type d'emploi

Temps partiel, Temps plein

Domaines

Éducation, Éducation préscolaire et en enseignement primaire, Enseignement secondaire

Région

Capitale-Nationale

Salaire offert

54 119 \$ - 105 432 \$ / an

Publié

29 octobre 2026

Expérience

Aucune

Niveau de scolarité exigé

Formation universitaire

Fin des candidatures

30 novembre 2026

Informations sur l'employeur

Nom de l'entreprise

Centre de services scolaire de la Capitale

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

*** Le CSSC remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées et ce en fonction des besoins identifiés et prioritaires pour le CSSC. Le délai pour l'invitation à une entrevue peut varier d'un champ à l'autre.**